

AFFAIRE N° 63.- Demande d'augmentation du prix de son loyer présentée par Madame Veuve THIONG.SION Henri.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Commune loue depuis 1962, le rez-de-chaussée de l'immeuble de Madame THIONG.SION à Ruisseau-Blanc au prix de 15.000 Fns CFA et dans lequel sont installées des classes. L'intéressée souhaiterait obtenir une augmentation compte tenu de ce que ce prix est resté inchangé depuis 8 ans.

Je vous propose, en conséquence de porter à 20.000 Fns le montant de la location de la maison de Madame THIONG.SION à compter du 1er Mai 1970.

Les crédits sont inscrits au Chapitre 932, article 630 du Budget Communal.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

X

Vu
Saint-Denis le 10 Adopté à l'unanimité.
juin 1970 X
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
Ligue - pls. Kessler
Pour copie certifiée
conforme.
Le Directeur des Affaires Financières
Ch. Vergeron.